

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1462 portant nomination des Ministres formant le Conseil de Gouvernement: de la C.F.S

n° 1462

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
5 décembre 1963

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1963

Date du numéro
31 décembre 1963

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'Honneur, Vu l'arrêté n° 1451 du 3 décembre 1963 portant constitution du Conseil de Gouvernement de la Côte Française des Somalis ; Après avis du Vice-Président du Conseil de Gouvernement,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Ali Aref Bourhan, vice-président du Conseil de Gouvernement, est nommé ministre des Travaux publics et du Port. Art. 2. — M. Egueh Bouraleh Samatar est nommé ministre des Affaires intérieures. Art. 3 — M. Raymond Pécoul est nommé ministre des Finances. Art. 4 — M. Hassan Gouled Aptidon est nommé ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse. Art. 5: — M. Omar Mohamed Bourhan est nommé ministre de la Fonction publique. Art. 6. — M. Abdi Ahmed Warsama est nommé ministre du Travail. Art. 7. — M. Barkat Gourat Hamadou est nommé ministre de la Santé publique et des Affaires sociales. Art. 8 — M. Ahmed Dini Ahmed est nommé ministre de la Production, des Affaires économiques et du Plan. Art. 9, — Le présent arrêté sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.

Le Chef du Territoire, R. TIRANT.